

COMPTE RENDU DE LA 42^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 JUIN 2024

L'Assemblée Générale 2024 s'est tenue le 6 juin à Versailles. Les documents ont été envoyés aux adhérents par messagerie électronique ou courrier postal, accompagnés d'un formulaire de pouvoir pour ceux qui ne pouvaient pas participer. 10 adhérents ont envoyé un pouvoir.

RAPPORT MORAL 2023 – PATRICE LUCAS, PRÉSIDENT

Nos programmes en 2023

Sipar continue à étendre son champ d'activités en 2023, avec un travail mené par les équipes de Phnom Penh soutenues par le conseil d'administration basé en France.

Plus de 33 ans après ses premiers pas dans les écoles publiques du Cambodge, Sipar a continué cette année à soutenir le réseau historique des bibliothèques en renouvelant les fonds de livres, en rénovant et construisant de nouvelles bibliothèques. Aujourd'hui, ce sont plus de 300 écoles publiques qui ont été dotées de bibliothèques accessibles aux élèves. Sipar propose également à chaque école des formations à la gestion de bibliothèque, aux techniques de narration d'histoires et de sensibilisation sur des thématiques sociales et environnementales.

En 2023, 14 bibliothèques mobiles ont continué de circuler dans sept provinces cambodgiennes et à Phnom Penh (notamment dans les bidonvilles de la capitale) pour organiser des séances de lecture et d'éducation. Le programme d'éducation dans les briqueteries a été étendu à un total de 32 briqueteries. Nous avons également préparé la mise à flots d'un deuxième biblio-bateau. Pour assurer la pérennité de ces projets, Sipar continue de renforcer les 95 micro-bibliothèques installées dans les villages.

Les bibliothèques dans les 28 prisons sont désormais gérées directement par les agents pénitentiaires. Sipar y apporte un soutien pédagogique. 15 bibliothèques de prison sont maintenant équipées de NomadLab (laboratoire numérique hors ligne), avec pour objectif d'introduire l'éducation numérique afin d'accompagner les détenus dans leur préparation à la réinsertion et leur développement personnel.

Pour soutenir les jeunes Cambodgiens dans leur orientation professionnelle et leur engagement civique, le programme « Développement de la jeunesse » a été renforcé par la création de 16 bibliothèques avec des espaces d'orientation dans des établissements secondaires de zone rurale et le soutien de jeunes membres volontaires de 15 Organisations Communautaires de Base (OCB). Des supports éducatifs imprimés et numériques sur l'orientation professionnelle et le développement personnel des jeunes viennent compléter le dispositif.

Enfin, notre équipe éditoriale a été très active pour promouvoir la lecture et 19 nouveaux titres ont été publiés en 2023, portant à 289 le nombre de titres de notre catalogue. En 2024, en phase avec son

plan stratégique, Sipar poursuivra et étendra sa mission de promotion de la lecture et de l'éducation pour tous, de soutien scolaire et de développement de la jeunesse cambodgienne dans les zones les plus défavorisées. Nous remercions sincèrement tous nos précieux amis, partenaires et donateurs qui continuent à nous soutenir pour poursuivre la dynamique éducative au Cambodge.

Notre gouvernance :

Le comité d'audit créé fin 2022 a fonctionné en 2023 et a proposé au Conseil d'administration de réaliser un audit à Versailles et à Phnom Penh. Il a été réalisé début 2024 grâce au mécénat de compétences du groupe Allianz. Après avoir obtenu en 2023 le label IDEAS, la démarche d'amélioration continue se poursuit avec l'aide des deux conseillers bénévoles délégués par IDEAS. Un point d'étape sera fait fin juin 2024. Le Conseil d'administration s'est réuni 6 fois et le bureau 5 fois en 2023.

Approbation du rapport moral : le rapport est approuvé à l'unanimité des votes exprimés.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 – SOTHIK HOK, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le rapport d'activité présenté par notre directeur Mr Sothik Hok, a été envoyé à tous les adhérents et est consultable sur le site de Sipar.

RAPPORT FINANCIER 2023 – GÉRARD BOILEAU, TRÉSORIER

Le rapport financier a été envoyé à tous les adhérents et est consultable sur le site de Sipar.

L'année 2023 a été difficile et a montré que certaines évolutions à l'œuvre en 2022 se sont confirmées : une baisse significative des recettes (collecte de dons et ventes de livres) n'a pas permis de financer l'ensemble des charges et a conduit à un déficit de 116 k€. Le budget (présenté avec un déficit de 33 k€) n'a pas pu être tenu.

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes 2023 et d'imputer le déficit de 116 k€ (116 357,59 € précisément) sur les réserves

Approbation du rapport financier : le rapport financier et l'imputation du déficit de 116 k€ sont approuvés à l'unanimité.

RAPPORT DE MR CLAUDE CORNUOT, COMMISSAIRE AUX COMPTES

Extrait du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels 2021. Exercice clos le 31 décembre 2023. Le texte intégral peut être consulté sur le site de l'association.

Opinion :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Sipar relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Approbation du rapport du Commissaire aux comptes : le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels est approuvé à l'unanimité des votes exprimés.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mandat de trois administrateurs se termine avec la présente Assemblée Générale. Il s'agit de Gérard Boileau, Bernadette Chaventon et Françoise Récamier. Les trois administrateurs sont candidats au renouvellement de leur mandat pour trois ans.

L'Assemblée vote individuellement pour chacun(e) des trois candidat(e)s qui sont élu(e)s à l'unanimité des votes exprimés.